



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 13 mars 2025

Délibération n°2025-12 : Fixation d'un tarif pour la location de tables et chaises

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 mars 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 7 mars 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice :	Présents :	Votants :
Présents :			
Représentés :			
Absents :			
Secrétaire :			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les demandes régulières de location de tables et de chaises effectuées par des vauhallanais auprès des services municipaux,

Considérant le souhait des élus de pouvoir faire droit à cette demande,

Sur présentation du rapport de Mme le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **XXXXXX**,

Article 1 : détermine les tarifs suivants, pour l'année 2025 :

Matériel	Tarif
Table	5€ / jour
Chaise	2 € / jour

Article 2 : précise :

- qu'une demande de réservation devra être effectuée auprès des services municipaux 15 jours avant la date de location souhaitée,
- qu'un dépôt de caution s'élevant à 100 € devra être effectué,
- que le demandeur sera responsable du retrait et du dépôt du matériel.

Article 3 : précise que ces locations ne pourront bénéficier qu'aux habitants de la Commune.

Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhalla

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20250313-2025_12-DE
Date de télétransmission : 18/03/2025
Date de réception préfecture : 18/03/2025